

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 2 FÉVRIER 2015

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 2 février 2015, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Yvan Caron
Siège numéro 2 : Pierre Leclerc
Siège numéro 3 : Louis Quevillon
Siège numéro 4 : Michel Brisson
Siège numéro 5 : Catherine Trickey
Siège numéro 6 : Martin Charron

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire,
Serge Riendeau

Sont également présents :
Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier ;
Madame Line Milo, assistante greffière

MOMENT DE RÉFLEXION

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire référant à l'ordre du jour.

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
Vingt personnes (20) personnes étaient présentes dans la salle des délibérations.
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015
6. Adoption de la liste de paiements et des chèques pour le mois de janvier 2015

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

7. DÉPÔT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DES RAPPORTS SUIVANTS :

- Liste des paiements et des chèques en date du 30 janvier 2015

Chèques : 311 541,83 \$

Débit direct : \$ 67 643,91 \$ Débit direct annulé : -86,98 \$

TOTAL : 379 098,76 \$

Chèques numéros : 13 900 à 14 022

- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de décembre 2014 : 886 445 \$

Valeur au cours du mois de décembre 2013 : 233 200 \$

Valeur pour l'année 2014 : 11 724 675 \$

- Prévisions budgétaires 2015 – Exercice se terminant le 31 décembre
- Liste des taxes imposées non payées en prévision d'une vente pour non-paiement de taxes en date du 31 décembre 2014
- Liste des dépenses autorisées du mois de janvier 2015 – (Rapport des engagements)

GESTION ET ADMINISTRATION

- G-1 Autorisation d'achat pour un appareil multifonction – photocopieur pour les services administratifs sis à l'Hôtel-de-Ville de Brownsburg-Chatham
- G-2 Dossier « Perception de taxes » - Autorisation de procéder à la vente pour non-paiement de taxes et nomination d'un représentant de la Ville pour acquérir des immeubles, le cas échéant, lors de ladite vente – Date prévue : le 14 avril 2015
- G-3 Avis de motion : Adoption dudit Règlement numéro 003-04-2015 sur le traitement des élus modifiant le Règlement numéro 003-03-2014 en enlevant la rémunération de 50 \$ accordée à un membre du Conseil municipal lorsqu'il est membre d'un comité créé par le Conseil municipal de la Ville tout en maintenant la rémunération de 50 \$ accordée à un membre du Conseil municipal lorsqu'il est membre d'un comité créé par la Municipalité régionale du Comté (MRC) d'Argenteuil dans le cas où, il n'y a pas de rémunération pour la participation dudit membre du Conseil municipal de la Ville Brownsburg-Chatham

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- G-4 Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil à la ville de Brownsburg-Chatham dans sa démarche auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant la route 327, la rue Des Érables et la montée La Branche
- G-5 Demande au *Ministère des Transports du Québec* – Aménagement d'îlots réducteurs de vitesse sur la route 148 aux entrées du secteur « village de Saint-Philippe »

COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

- RH-1 Modification à la politique de reconnaissance des employés de la Ville de Brownsburg-Chatham
- RH-2 Achat d'un espace dans « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* », Édition 2015– Autorisation et mandat de signatures, le cas échéant

LOISIRS & CULTURES & CAMPING / MARINA

- L-1 Autorisation de démarches d'appel d'offres et formation d'un comité de sélection pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental pour le projet d'agrandissement de la marina
- L-2 Autorisation de mandater l'organisme « L'Art de Jouer » (Parc Carillon) pour faire la gestion du camp de relâche
- L-3 Demande d'autorisation de « Course Relais Argenteuil » pour circuler sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham le 2 mai 2015

INCENDIE – SÉCURITÉ PUBLIQUE

- I-1 Autorisation d'achat d'écarteur de désincarcération - Service de sécurité incendie

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- U-1 Cession aux fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels – Demande de permis de lotissement numéro 2015-00001 – Lot projeté 5 641 291 du cadastre du Québec – Monsieur Donald Mulrooney

Requérant : Monsieur Donald Mulrooney
Localisation : Nouveau lot de la propriété située au 279, rue Oak
Montant des frais de parcs et terrains de jeux : 1 149,59 \$

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

milieu))

TP-1. Autorisation de démarches d'appel d'offres pour l'achat ou la location long terme (crédit-bail), d'un camion 10 roues incluant les équipements et accessoires

8. *Correspondance*

9. *Dossiers des membres du Conseil municipal*

10. *Varia*

11. *2^{ième} période de questions*

12. *Levée de la séance*

15-02-37

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Caron, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

19 h période des questions est ouverte.

De à 19h03 à19h12 : Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, leur répond.

15-02-38

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Yvan Caron et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015 soit et est adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

15-02-39

ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET DES

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

PAIEMENTS POUR LE MOIS DE JANVIER 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Martin Charron et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des chèques et des paiements au fonds d'administration pour le mois de janvier 2015, au montant de 379 098,76 \$.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduits.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DES RAPPORTS SUIVANTS :

- Liste des paiements et des chèques en date du 30 janvier 2015

Chèques : 311 541.83 \$

Débit direct : \$ 67 643,91 \$ Débit direct annulé : -86,98 \$

TOTAL : 379 098,76 \$

Chèques numéros : 13 900 à 14 022

- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de décembre 2014 : 886 445 \$

Valeur au cours du mois de décembre 2013 : 233 200 \$

Valeur pour l'année 2014 : 11 724 675 \$

- Prévisions budgétaires 2015 – Exercice se terminant le 31 décembre 2014
- Liste des taxes imposées non payées en prévision d'une vente pour non-paiement de taxes en date du 31 décembre 2014
- Liste des dépenses autorisées du mois de janvier 2015 – (Rapport des engagements)

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

15-02-40

AUTORISATION D'ACHAT POUR UN APPAREIL MULTIFONCTION – PHOTOCOPIEUR POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS SIS À L'HÔTEL-DE-VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT QUE l'imprimante à la salle de photocopieur est régulièrement en arrêt de service et que de plus en plus d'appels de services sont placés auprès du fournisseur afin d'intervenir;

CONSIDÉRANT QUE l'appareil en place ne répond plus adéquatement aux services et qu'il empêche les employés (es) affectés à être le plus efficace possible;

CONSIDÉRANT QUE les services de photocopies, télécopies et numérisations doivent présentement être effectués sur un équipement qui est souvent en réparation;

CONSIDÉRANT les offres de services obtenus auprès de deux (2) fournisseurs, et ce, pour deux (2) modèles de chacune des compagnies afin de comparer les produits offerts;

CONSIDÉRANT l'annulation du contrat existant pour l'équipement « Kyocera 5550 CI » déjà payé l'an dernier;

CONSIDÉRANT les offres des entreprises en équipement multifonction, à savoir :

| Soumis- sionnaire | Type de machine- rie | Prix à l'achat | Coût / copie | Mensualités proposées (crédit-bail) | Total de financement s'il y a lieu |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| CT Copieur (Juteau Ruel) | Canon IRC 5250 | | Noir/Blan c 0.0080 \$ Couleur 0.0650\$ | 209,25 \$ plus taxes sur 60 mois | 12 555,00 \$ plus taxes avec option d'achat à la fin du terme : 10.00 \$ |
| CT Copieur (Juteau Ruel) | Canon IRC 7260 | | Noir/Blan c 0.0070 \$ Couleur 0.0500\$ | 238,25 \$ plus taxes sur 60 mois | 14 295,00 \$ plus taxes avec option d'achat à la fin du terme : 10.00 \$ |
| EBL Inc. (Équipements de bureau des Laurentides) | Toshiba e- Studio Démo 6450c | 8,500 \$ | Noir/Blan c 0.0090 \$ Couleur 0.0630\$ | 175,00 \$ plus taxes sur 60 mois | 10 500,00 \$ plus taxes avec option d'achat à la fin du terme : 10.00 \$ |
| EBL Inc. (Équipements de bureau des Laurentides) | Toshiba e- Studio Démo 6450c | 11,900 \$ | 1 Noir/Blan c 0.0085 \$ Couleur 0.063\$ | 245,00 \$ plus taxes sur 60 mois | 14 700,00 \$ plus taxes avec option d'achat à la fin du terme : 10.00 \$ |

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la compagnie « Juteau Ruel » est la plus avantageuse et la plus basse pour un équipement neuf;

CONSIDÉRANT QUE le coût par copie (service) est moindre et le plus bas pour le modèle « Canon IRC 7260 »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Trésorier, monsieur Serge R. Raymond ainsi que de ses recommandations;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la location-achat du photocopieur/Imprimante/Fax de marque « Canon IRAc 7260 » pour un terme de 60 mois au coût mensuel de 238,25 \$, plus les taxes applicables avec option d'achat à la fin du terme au montant de 10,00 \$

Adoptée à l'unanimité

15-02-41

DOSSIER « PERCEPTION DE TAXES » - AUTORISATION DE PROCÉDER À LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE POUR ACQUÉRIR DES IMMEUBLES, LE CAS ÉCHÉANT, LORS DE LADITE VENTE – DATE PRÉVUE : LE 14 AVRIL 2015

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dossiers sont présentement en défaut concernant le paiement de leurs taxes municipales;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs démarches ont déjà été entreprises par la Ville afin de percevoir les sommes dues en taxes municipales ainsi qu'en arrérages, lesquelles n'ont donné aucun résultat;

CONSIDÉRANT la prescription applicable au niveau de la perception des taxes municipales;

CONSIDÉRANT QU'il y a maintenant lieu de prendre certains recours afin de récupérer les sommes dues à la Ville, notamment par la vente des immeubles concernés pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes* permet à la Ville d'enchérir et d'acquérir les immeubles mis en vente pour taxes municipales ou scolaires et d'autoriser une personne pour ce faire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Caron appuyé par monsieur le conseiller Martin Charron et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à prendre les mesures nécessaires dans les dossiers matricules dont le détail de la liste des comptes à recevoir est joint en annexe, et ce, afin de procéder à la vente des immeubles concernés pour non-paiement de taxes, le 14 avril 2015.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur du Service des finances et trésorier, monsieur Serge R. Raymond pour enchérir et acquérir les immeubles, si nécessaire, lors de la vente aux enchères pour non-paiement de taxes prévue le 14 avril 2015, à 10 heures, le tout suivant l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL BRISSON QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 003-04-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 003-03-2014 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS EN ENLEVANT LA RÉMUNÉRATION DE 50 \$ ACCORDÉE À UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL LORSQU'IL EST MEMBRE D'UN COMITÉ CRÉÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE TOUT EN MAINTENANT LA RÉMUNÉRATION DE 50 \$ ACCORDÉE À UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL LORSQU'IL EST MEMBRE D'UN COMITÉ CRÉÉ PAR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ARGENTEUIL DANS LE CAS OÙ, IL N'Y A PAS DE RÉMUNÉRATION POUR LA PARTICIPATION DUDIT MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE BROWNSBURG-CHATHAM

15-02-42

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ARGENTEUIL À LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM DANS SA DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) CONCERNANT LA ROUTE 327, LA RUE DES ÉRABLES ET LA MONTÉE LA BRANCHE

CONSIDÉRANT QU'UNE résolution du Conseil municipal numéro 14-06-237 a été acheminée au *Ministère des Transports du Québec* en juin 2014 visant à analyser la possibilité de céder au *Ministère des Transports du Québec* (MTQ), la rue Des Érables et la montée La Branche afin d'en faire le dernier tronçon sur de la route 327, donnant ainsi plus directement et plus naturellement accès à l'autoroute 50;

CONSIDÉRANT QU'UNE démarche a été faite auprès du député d'Argenteuil, monsieur Yves Saint-Denis afin qu'il intervienne pour faire avancer la requête acheminé par la Ville au *Ministère des Transports du Québec* (MTQ), à ce sujet, en juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE les usagers de la route 327 Sud, dont les camions lourds, ont de plus en plus tendance à utiliser ces deux voies de circulation locale pour rejoindre plus rapidement l'autoroute;

CONSIDÉRANT QUE l'appui de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil est essentiel pour le règlement de ce dossier de la Ville de Brownsburg-Chatham;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par monsieur le conseiller Yvan Caron et il est résolu :

QUE le Conseil municipal demande au conseil de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil d'adopter une résolution d'appui aux démarches de la Ville de Brownsburg-Chatham afin que le *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) considère de prendre sous sa responsabilité la rue Des Érables et la montée de La Branche dans le secteur Brownsburg afin d'en faire le prolongement sud de la 327 vers la jonction de l'autoroute 50.

Adoptée à l'unanimité

15-02-43

DEMANDE AU *MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC* – AMÉNAGEMENT D'ÎLOTS RÉDUCTEURS DE VITESSE SUR LA ROUTE 148 AUX ENTRÉES DU SECTEUR « VILLAGE DE SAINT-PHILIPPE » ET SECTEUR « SAINT- PHILIPPE EST »

CONSIDÉRANT QUE la vitesse que différentes mesures ont été prises par le passé pour réduire la vitesse sur la route du Canton dans le secteur « village de Saint-Philippe » et le secteur « Saint-Philippe Est »;

CONSIDÉRANT QUE ces diverses mesures n'ont pas encore permis de réduire la vitesse des véhicules sur ce tronçon de la route 148;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'îlots réducteurs de vitesse a été aménagé par le *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) aux entrées des villages de Montebello et Masson et a permis de réduire la vitesse des usagers de la route avant leurs entrées dans le village;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande au *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) de procéder au même type d'aménagement aux entrées du secteur du « village de Saint-Philippe » et du secteur « Saint-Philippe Est » sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

15-02-44

MODIFICATION À LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROWNSBURG- CHATHAM

CONSIDÉRANT QUE la Ville est consciente de la valeur de la contribution du personnel sur laquelle repose la performance et la qualité des services offerts à la population ainsi que la promotion des valeurs propres à l'organisation;

CONSIDÉRANT QU'une politique de reconnaissance des employés de la Ville de Brownsburg-Chatham a été adoptée par résolution le 7 juin 2010 par la résolution numéro 10-06-211;

CONSIDÉRANT QU'une révision de ladite politique nous incite à y apporter une modification au tableau des reconnaissances pour les événements professionnels;

CONSIDÉRANT QUE la reconnaissance établie dans la présente politique pour le départ à la retraite mentionne que celle-ci est fondée si *Le retraité doit avoir 15 ans et plus d'ancienneté et avoir au moins 55 ans;*

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier cet énoncé par le suivant : *Le cumul de deux critères, soit l'âge et le nombre d'années de service, donne un minimum de 65. (par exemple, un employé de 52 ans et 13 années de service : $52 + 13 = 65$). Pour être considéré à cette clause l'employé doit être âgé d'au moins 50 ans et avoir 10 années de service ou plus. (par exemple, un employé de 60 avec 2 années de service : $60 + 2 = 62$, ne serait pas éligible à cette clause).*

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation soumis par l'agente aux ressources humaines, madame Lisa Cameron;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation de l'agente au Service des ressources humaines, madame Lisa Cameron;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Martin Charron et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham procède à la modification du tableau des reconnaissances des événements professionnels de la « Politique de reconnaissance des employés de la Ville de Brownsburg-Chatham » et que celle-ci soit en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

15-02-45

ACHAT D'UN ESPACE DANS « LE BOTTIN DE MA RÉGION ARGENTEUIL », ÉDITION 2015– AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT l'offre de « Le Bottin de ma Région Argenteuil », édition 2016, à savoir :

Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques » : 1 895 \$;

1/6 de page sous la rubrique « camping » : 495 \$

1/6 de page sous la rubrique « ski de fond » : 495 \$

Trois (3) inscriptions prononcées en bleu à la liste alphabétique :

| | |
|------------------------------------------|--------|
| Camping municipal : | inclus |
| Centre de ski de fond « La Randonnée » : | inclus |
| Ville de Brownsburg-Chatham : | inclus |

Logo de la Ville, en exclusivité par rapport aux autres villes, en page couverture : 1 200 \$.

Valeur forfaitaire de ce plan : 4 085 \$, plus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT le coût forfaitaire proposé pour la Ville de Brownsburg-Chatham, soit 1 895 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, incluant toutes les offres mentionnées ci-haut;

CONSIDÉRANT QUE « Le Bottin de ma Région Argenteuil » est un outil de communication établi dans la région du comté d'Argenteuil depuis plusieurs années et les informations distribuées sont très appréciées par la communauté;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation de l'agente au Service des ressources humaines, madame Lisa Cameron;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de Brownsburg-Chatham accepte la proposition soumise de monsieur Marc D'Amours, éditeur du « Bottin de ma Région Argenteuil » au montant de 1 895 \$, plus les taxes applicables, soit :

- Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques »;
- 1/6 de page dans la rubrique « camping »;
- 1/6 de page dans la rubrique « ski de fond »;
- Trois (3) inscriptions encadrées en bleu dans le répertoire des entreprises :
- Camping municipal;
- Centre de ski de fond « La Randonnée »;
- Ville de Brownsburg-Chatham; et
- Logo de la Ville, en exclusivité, en page couverture.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette proposition.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à payer, sur réception de l'édition 2016 de «Le Bottin de ma Région Argenteuil », le montant total de la facture soit : 1 895 \$, plus toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS & CULTURE & CAMPING / MARINA

15-02-46

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 14-01-19, approuvant le projet d'agrandissement de la marina et autorisant la présentation dudit projet aux différents ministères;

CONSIDÉRANT QU'un avis de projet fut déposé au *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* au mois d'août 2014;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet requière finalement la réalisation d'une étude d'impact environnemental afin d'obtenir les autorisations requises de divers ministères avant de réaliser le projet;

CONSIDÉRANT la procédure interne qui requiert une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au point « C » de l'article 4 du Règlement numéro 217-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ainsi que les règles de délégation d'autorisation de dépenses, remplaçant et abrogeant les règlements numéros 157-2010, 157-01-2010, 157-02-2011, 157-03-2011, et 157-04-2013 ainsi que tous les règlements antérieurs à ces objets, le Directeur général et greffier peut procéder à l'élaboration des critères de sélection du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation, le cas échéant, d'un comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la Loi, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou public;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération soumise.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour des services professionnels pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental en vue de la réalisation de l'agrandissement de la marina de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

15-02-47

AUTORISATION DE MANDATER L'ORGANISME «L'ART DE JOUER» (PARC CARILLON) POUR FAIRE LA GESTION DU CAMP DE RELÂCHE 2015

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham désire offrir de nouveau, aux citoyens d'Argenteuil, un camp de relâche sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'appréciation des citoyens lors de l'édition hivernale 2014 administrée par l'organisme «l'Art de jouer »;

CONSIDÉRANT la participation financière de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'organisme «l'Art de jouer »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Service loisirs et culture à mandater l'organisme «l'Art de jouer » (Parc Carillon) pour la gestion du camp de relâche et de faire une contribution à cet organisme en fonction du nombre d'inscriptions.

QU'une contribution maximale de 149,97 \$ par inscription et un minimum de 81,79 \$ soit accordée, tel que décrit à l'annexe A;

QUE le tarif d'inscription sera de 55 \$ par semaine par enfant pour les citoyens de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil et de 30 \$ par enfant pour l'utilisation du service de transport pour les résidents de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil.

QUE pour les non-résidents de la Municipalité régionale de Comté (MRC) d'Argenteuil, le tarif sera de 120 \$ par semaine par enfant pour l'inscription.

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal prévoit un montant de 8 000 \$, à la dépense provenant du poste budgétaire numéro 02-750-00-447 et d'environ 4 500 \$ aux revenus pour la réalisation du camp de relâche en 2015.

Adoptée à l'unanimité

15-02-48

DEMANDE D'AUTORISATION DE «COURSE RELAIS ARGENTEUIL» POUR CIRCULER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, LE 2 MAI 2015

CONSIDÉRANT la demande du comité organisateur pour utiliser certaines rues, routes ou chemins de la Ville lors de cet évènement devant se tenir, samedi le 2 mai 2015;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement a pour but de supporter la « Fondation Espoir Jeunesse Argenteuil »;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de coordination s'occupera de la logistique au niveau des participants afin d'assurer leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la requête du comité organisateur à circuler sur certaines routes, selon le descriptif fourni.

QUE les organisateurs doivent obtenir les autorisations nécessaires du *Ministère du Transport du Québec* et de la *Sûreté du Québec* d'Argenteuil.

QUE les organisateurs doivent démontrer une preuve d'assurance adéquate pour couvrir cet évènement sur notre territoire.

QUE tout aménagement devra être approuvé par les responsables de la Ville (affiches, indicateurs et autres).

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

INCENDIE –SÉCURITÉ PUBLIQUE

15-02-49

**AUTORISATION D'ACHAT D'ÉCARTEUR DE
DÉSINCARCÉRATION - SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE**

CONSIDÉRANT l'état actuel des outils de désincarcération qui ont plus de quinze (15) années et dont leur puissance n'est plus adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie devrait investir, en réparation d'écarteur et de boyaux ;

CONSIDÉRANT la grande superficie du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie doit intervenir, pour des désincarcérations, une douzaine de fois par année sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE la *Société de l'assurance automobile du Québec* (SAAQ) rembourse un montant de 529 \$ par utilisation des appareils de désincarcération.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du directeur du Service sécurité incendie, monsieur Marc Desforges, ainsi que de ses recommandations;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie a fait l'étude ainsi que l'essai en démonstration de cet appareil et que le département a opté pour ledit modèle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Charron, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'achat des équipements suivants :

- Écarteur «eDRAULIC» avec ses accessoires au montant de 19 626,23 \$, incluant toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

15-02-50

CESSION AUX FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX OU ESPACES NATURELS – DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2015-00001 – LOT PROJETÉ 5 641 291 DU CADASTRE DU QUÉBEC – MONSIEUR DONALD MULROONEY

ATTENDU QUE monsieur Donald Mulrooney a déposé une demande de permis de lotissement numéro 2015-00001 afin de procéder à la création du lot 5 641 291 du cadastre du Québec formé à partir du lot construit 4 236 326 et des lots vacants 4 236 329 et 4 236 853 et du lot résidentiel non conforme 4 681 769 du cadastre du Québec. Cette opération cadastrale est montrée sur un plan préparé par Pierre-Simon Madore, arpenteur-géomètre, sous le dossier numéro 6126, minute 3735, en date du 5 janvier 2015, lequel plan est joint à l'annexe 1;

ATTENDU QUE ce projet d'opération cadastrale vise la création d'un lot distinct, soit le lot 5 641 291 qui formera désormais le terrain de la propriété résidentielle du 279, rue Oak;

ATTENDU QUE, selon les termes de l'article 2.2.1 du Règlement de lotissement numéro 198-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, le Conseil municipal doit se prononcer quant à la cession aux fins de parcs et terrains de jeux exigée en vertu de ce règlement;

ATTENDU QUE la contribution exigée en vertu du règlement précité est fixée à 10% de la superficie du terrain assujettie à cette cession, comprise dans le plan et située dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient à l'établissement de parcs, de terrains de jeux ou espaces naturels, ou de verser une somme de 10% de la valeur du terrain inscrite au rôle d'évaluation municipale;

ATTENDU QUE des exemptions ont été prises en considération dans le calcul de la contribution aux fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Danielle Cyr, urbaniste et directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE le Conseil accepte la contrepartie en argent pour cette cession. Sur la base de l'évaluation foncière, la contribution de 10% en argent représente un montant de 1 149, 59 \$. Le détail de cette contribution est montré à la section «Renseignements comptables» du permis de lotissement visé, joint à l'annexe 2.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

15-02-51

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT OU LA LOCATION LONG TERME (CRÉDIT-BAIL), D'UN CAMION 10 ROUES INCLUANT LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

CONSIDÉRANT l'état vieillissant de la flotte de véhicule du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT les exigences d'inspections mécaniques;

CONSIDÉRANT le Programme triennal d'immobilisations 2015-2017 (PTI), présentant l'achat d'un nouveau camion 10 roues avec équipements et accessoires;

CONSIDÉRANT le coût d'un tel équipement, il y a lieu de procéder à un appel d'offres public, par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO);

CONSIDÉRANT QUE les procédures internes requièrent une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, Directrice du Service des travaux publics ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Yvan Caron et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public pour l'achat ou la location long terme (crédit-bail) d'un camion 10 roues avec équipements et accessoires.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

VARIA

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19h50 à 20h10 des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, leur répond.

15-02-52

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20h13 il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Serge Riendeau,
Maire

René Tousignant, MAP
Directeur général et greffier